

ANNEXES

ANNEXE I : Guide d'entretien

Introduction

- Acceptation de l'enregistrement de l'entretien
- Présentation de l'enquêteur (qui suis-je ?)
- Présentation de l'enquête (pourquoi cet entretien) contexte : Numérique et luxe / Madagascar
- Présentation de l'enquêté (fonction et place dans la structure)

HYPOTHESE 1 : L'émergence du luxe dans l'écotourisme ainsi que ses externalités impactent la destination touristique Madagascar.

TOURISME DE LUXE POUR LE DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR

Ce thème doit nous permettre de déterminer les motivations des acteurs du luxe à investir à Madagascar et leurs liens avec les institutions dans le cadre du développement touristique de Madagascar

Constat actuel

1. Que pensez-vous du tourisme alliant luxe et écologie à Madagascar ?
2. Qu'est-ce qui vous a inspiré à investir dans l'écotourisme ?
3. Comment s'est déroulé votre intégration vis-à-vis de la population locale ?
4. Avez-vous déjà été confronté à des difficultés pour développer votre activités ?
Si oui, lesquelles ? (Catastrophe naturelle, grèves, obstacles administratifs ...),

Perspectives

5. Proposer des prestations écoresponsable dans un pays, à priori, politiquement instable comme Madagascar, cela semble assez risqué ... qu'est-ce que cela représente pour vous ? Quelles stratégies développez-vous pour d'une part pour inciter votre clientèle à se rendre à Madagascar et d'autre part pour promouvoir la destination ?
6. Pour vous, qu'est ce qui caractérise la destination Madagascar par rapport aux autres destinations et que faudrait-il améliorer pour que le pays se développe ?

HYPOTHESE 2 : Le numérique pourrait être considéré comme un levier essentiel pour le développement local du pays.

NUMERIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Nous avons choisi d'aborder ce thème car il s'agit de mesurer la part du numérique au niveau de la filière touristique ainsi que pour le territoire.

Constat actuel

7. Utilisez-vous des outils numériques ? Et, si oui, lesquels ?
8. Qui gère : votre site internet ? vos réseaux sociaux ? vos bases de données ?
9. Quels enjeux cela représente-t-il, pour vous, et à l'échelle du territoire ? Et d'après vous quelles sont leurs incidences ?
10. Selon vous, y-a-t-il des risques concernant l'utilisation des outils technologiques ? Et si oui, lesquels ?

Perspectives

8. D'après-vous, que manque-t-il à Madagascar au niveau des technologies de la communication et du point de vue de l'innovation numérique ?
9. Comment voyez-vous l'avenir du numérique à Madagascar ?

HYPOTHESE 3 : L'écotourisme de luxe associé au numérique : un enjeu majeur pour une nouvelle dynamique de développement social, économique et environnemental.

ECO-TOURISME DE LUXE ET NUMERIQUE

Nous avons choisi d'aborder cette thématique car le digital est l'un des bouleversements les plus importants dans l'industrie touristique et territoriale, ainsi que dans l'ère de l'information.

Constat actuel

10. Quels usages des nouvelles technologies vous aident à mettre en œuvre une forme de tourisme durable et responsable ?
11. Du fait de votre expérience, par quel biais l'écotourisme associé au digital impacte-t-il le développement local ?
10. D'après vous, comment le digital a-t-il impacté les valeurs du Tourisme de Luxe ? Cela a-t-il changé la perception ou l'image du Tourisme de Luxe ? Le public ciblé est-il différent ? Les attentes en matière d'implication local ont-elles évolué avec le digital ?
11. Le digital est le plus souvent utilisé pour la communication et pour la promotion de la destination mais a-t-il aussi un impact direct sur les populations, sur l'économie ou le développement local ?

Perspectives

12. Au regard des mutations dans le domaine du Tourisme, à l'ère du digital, comment voyez-vous l'évolution de l'éco-Tourisme de Luxe à Madagascar dans les quelques années à venir ?

13. Pensez-vous que ces innovations puissent être, à terme, un levier efficace pour accompagner un développement local harmonieux en accord avec les valeurs de l'écotourisme de luxe ?

14. Comment voyez-vous l'évolution de l'écotourisme de Luxe à Madagascar ? Et quels apports pour la Grande Île par rapport aux autres formes de tourisme ?

Clôture et remerciements

Source : auteur

ANNEXE II : Extrait sur la Loi sur la Refonte du Code de gestion des Aires Protégées à Madagascar¹



ASSEMBLEE NATIONALE

LOI n° 2015- 005 Refonte du Code de Gestion des Aires Protégées

EXPOSE DES MOTIFS

L'adoption de la nouvelle loi portant refonte du Code de Gestion des Aires Protégées de Madagascar fait suite à l'engagement pris par la République de Madagascar, au Congrès mondial des Parcs tenu à Durban en Septembre 2003, de porter la surface des Aires Protégées à Madagascar de 1,7 à 6 millions d'hectares.

La mise en œuvre de la Vision de DURBAN tendant à tripler la surface des Aires Protégées a révélé les limites de la loi n°2001-005 du 11 février 2003 portant sur le Code de Gestion des Aires Protégées, lesquelles limites risquaient de constituer un facteur certain de blocage.

De même, la présente loi vise à renforcer les engagements pris par les Autorités malgaches lors du Congrès mondial des Parcs à Sydney en novembre 2014 portant notamment sur la mise en protection définitive de ces Aires Protégées avant le 15 mai 2015, le triplement du nombre des Aires Marines Protégées ainsi que leur intégration dans un paysage environnemental global harmonieux.

La refonte de la Loi en vigueur s'impose en regard des principes développés par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), notamment pour :

- permettre une gestion moderne des Aires Protégées,
- assurer l'ouverture à de nouveaux types d'acteurs et de modes de gestion
- mettre en valeur le capital naturel et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté.

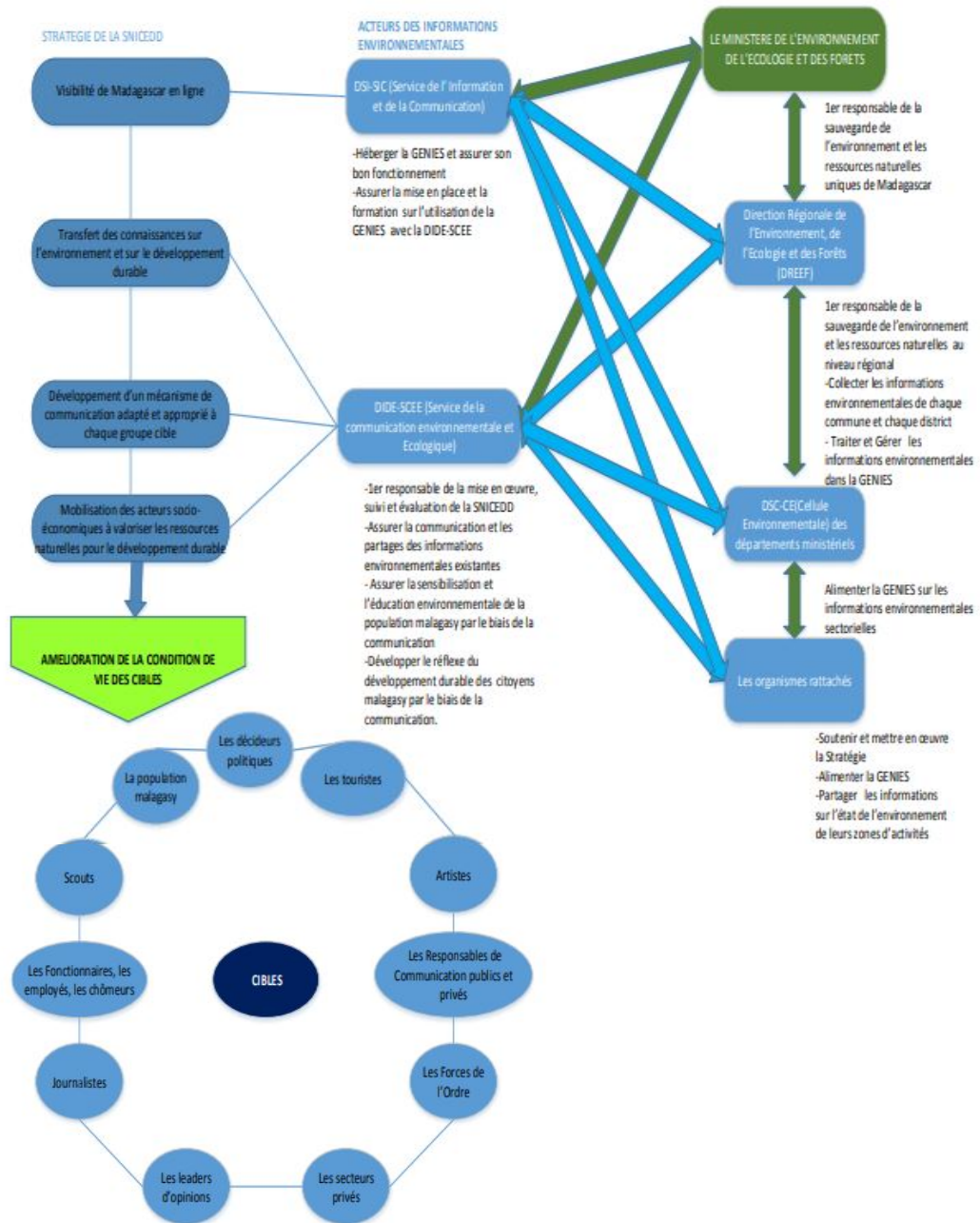
¹ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. *République de Madagascar*. [En ligne] Disponible sur <https://bit.ly/madagascar-loi-aires-protégees> (Consulté le 18.04.20)

ANNEXE III : Extrait de la politique nationale de l'Environnement pour le Développement Durable à Madagascar²



² « Ministère de l'Environnement et du Développement Durable | République de Madagascar ». [En ligne] Disponible sur. <http://www.environnement.mg/download/decret-n1308-fixant-la-pnedd-politique-national-de-lenvironnement-pour-le-developpement-durable/>. Consulté le 15.04.20

ANNEXE IV : Cartographie des acteurs (arrangement institutionnel et coordination en matière d'information et de la communication environnementale) à Madagascar³



³ « Ministère de l'Environnement et du Développement Durable | République de Madagascar ». [En ligne] Disponible sur. <http://www.environnement.mg/download/strategie-nationale-de-linformation-et-de-la-communication-environnementale-pour-le-developpement-durable-snicedd/> Consulté le 15.04.20

ANNEXE V : Extrait du plan de Management Durable de l'Eden écolodge à Madagascar⁴



TABLEAU DE BORD : NOS 10 PRINCIPAUX INDICATEURS

Contrôle et évaluation de la démarche éco-responsable de l'Eden Lodge à l'aide de la publication annuelle du « tableau de bord du développement durable de l'Eden Lodge »

Management des consommations énergétiques :
Consommation gasoil (mensuelle, annuelle et variation)
Consommation essence / huile (mensuelle, annuelle et variation)
Management des consommations d'eau :
Consommation d'eau (mensuelle, annuelle, variation)
Management des déchets et recyclage
Consommation de déchets (mensuelle, annuelle, variation) : production de déchets non organiques, recyclage en compost des déchets organiques, déchets non recyclables
Management des achats responsables
Pourcentage des produits locaux, saisonniers ou issus d'une agriculture responsable
Pourcentage des produits de l'élevage et de la mer, issus de filières durables
Pourcentage des produits d'entretien et de fournitures issus de filières durables
Satisfaction des clients, information et sensibilisation
Appréciation des clients à l'Eden Lodge (questionnaire de satisfaction)
Soutien des communautés locales
Pourcentage personnel / emploi local
Niveau (%) des salaires Eden Lodge par rapport aux normes locales
Nombre d'enfants scolarisés à travers les écoles financées par l'Eden Lodge

⁴Eden lodge. *Tourisme durable - Ecolodge de luxe - Hôtel à Madagascar - Réserve naturelle protégée - Archipel de Nosy Be*. [En ligne] Disponible sur. www.edenlodge.net. Consulté le 15.04.20